



**Le football gagne le coeur des élèves de
La Francolière avec le Noir et Or**

C.P. 128

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)

G0R 3A0

Tél. et fax: 418 259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEURS

Louissette Pellerin	259-7004
Sonia Girard	259-2686

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Montage première page

Raynald Laflamme

Traitement de l'information textuelle

Angèle Morin

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Louissette Pellerin

Impression

Impressions CREDO

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec

Journal **St-François** réalisé
bénévolement
communautaire

Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$
1/4 page	45,00\$	345,00\$
1/2 page	75,00\$	575,00\$
1 page	112,50\$	1035,00\$
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$
1/2 bandeau 1^{re}	60,50\$	605,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité.....	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC





SOMMAIRE

Paniers de Noël.....	4
L'Avant 2010.....	4
Message de Mgr Yvon Joseph.....	5
Dîner de Noël de l'Âge d'or.....	6
Recette des Fermières.....	6
Une pensée pour vous remercier.....	7
Dîner de Noël des Fermières.....	7
Comment rater son transfert de ferme?.....	7
Remerciements à la brigade de pompiers.....	7
SAAC 2010 : Découvrez les saveurs d'ici et d'ailleurs.....	7
Idée-cadeaux des Fermières.....	8
L'AQDR vous invite à fêter Noël.....	8
Invitation à la rencontre Le Re-lait.....	8
Les boursiers 2009-2010 du CFA de Saint-Anselme.....	9
Boutique Entre ciel et terre.....	10
Franco-lière: Portrait.....	11
Professeurs et élèves fête l'Halloween à La Franco-lière.....	12
Match de football: Bobby Fiset signe la victoire.....	12
La Jardilec accueille une nouvelle coordonnatrice.....	13
Changement à l'horaire des collectes.....	13
Colloque chauffage à la biomasse.....	14
Les bienfaits sur la santé d'avoir un animal de compagnie.....	14
Nouvelles de votre fabrique.....	15
L'Église de Saint-François remercie.....	15
Dévoilement de l'édition 2010 du Timbre de Noël.....	16
Contrat de déneigement, comment prévenir les embûches.....	16
Pour bien manger, faut-il prendre les «bouchées doubles»?.....	17
Bibliothèque du Rocher.....	18
Les SARCA, est-ce pour vous?.....	19
Le retour de la saison froide et le chauffage du logement.....	19
Cueillette de bouteilles à La Franco-lière.....	21
Activité de sensibilisation et de formation.....	21
Merci à nos membres.....	25
L'Écho municipal.....	10 pages



Photo gracieuseté Simone Théberge

Adieu, abbé Robert Leblanc
**Curé de la paroisse
 Saint-François-de-Sales
 1998-2000**

Chez nous aussi, il a annoncé le règne de Dieu, célébré les dimanches et fêtes, les naissances, les amours et aussi les départs! Il fut un pasteur attachant et dévoué. Une pensée, une prière reconnaissante l'accompagnent dans son dernier voyage. ☉

Source : Denise Lamontagne

La garde paroissiale désire recruter de nouveaux membres

Étant maintenant moins de 15 membres actifs, la garde paroissiale de Saint-François désire recruter de nouveaux membres afin de continuer à assurer les services offerts lors des célébrations dominicales et des funérailles.

Si vous êtes intéressé à consacrer quelques heures par mois à votre communauté, veuillez communiquer avec Marc-André Bonneau au numéro 418-259-2977.

Bienvenue à vous ! ☉



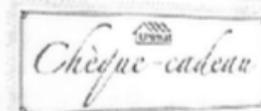
La Coop

Rivière-du-Sud



**Joyeuses Fêtes
 à tous !**

FAITES-LEUR PLAISIR...
 LAISSEZ-LES CHOISIR!



St-François
 34, Ch. St-François O
 259-7715

Berthier-sur-Mer
 23-B, Principale Est
 259-7718

La Durantaye
 25, Olivier-Morel
 884-2802

St-Damien
 35, rue St-Jean
 789-2477

Paniers de Noël

Une tradition existe à Saint-François. Aussi, les personnes qui désirent bénéficier d'un panier de Noël doivent acheminer leur demande avant le 5 décembre en composant le 418-259-2287. Il est à noter que seulement les personnes qui auront droit à leur panier de provisions seront rappelées. L'attribution des paniers s'effectue par un comité indépendant et la discrétion est assurée. ☉



Avant 2010 (28 novembre au 25 décembre)

Temps d'attente et de disponibilité du cœur

«Prenez courage! Le jour est proche!» Pas toujours facile de reconnaître le Seigneur, de l'accueillir dans les événements, les personnes. Un peu comme le couple qui se prépare à l'arrivée d'un nouvel enfant, la liturgie nous invite à raviver notre foi, à faire du ménage dans notre cœur, à ajouter de petits gestes d'amour, de pardon, de don de soi. Pour nous soutenir, elle nous propose, entre autres choses, de commencer nos journées en priant ainsi : «Seigneur, donne mois du courage pour...» Avant de fermer les yeux : «Seigneur, voici ce qui m'a donné du courage aujourd'hui!...»

Bienvenue aux célébrations dominicales conçues pour nous accompagner et nous faire cheminer pour une vie remplie. Comme disait l'abbé Robert Leblanc : «On vivra centenaire, on a trop de chose à faire. Dans une semaine, aussi ça se peut que tout soit fini!»

Source : Denise Lamontagne



L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

J'ose vous partager une souffrance...

Si j'ose vous partager une déception qui est même une souffrance, c'est que j'ai confiance en vous. Je crois en votre capacité de l'accueillir. Je crois aussi en votre capacité de réagir et de m'aider à nuancer mes propos, s'ils vous semblent trop catégoriques.

Devant les grands défis que rencontrent aujourd'hui nos paroisses et nos diocèses du Québec, ma souffrance est de constater que les réflexes et les réactions d'un certain nombre de personnes sont loin d'être toujours évangéliques... Il y a des paroles et des attitudes d'une intransigeance surprenante concernant le regroupement de paroisses et surtout la fermeture d'églises... Ces paroles et ces attitudes me laissent bouche bée et je suis tenté de voir là un des signes les plus évidents de l'échec de l'évangélisation dans nos divers milieux... Je me réfère, bien sûr, à des expériences vécues ailleurs, puisque, dans notre diocèse, nous n'avons réalisé qu'une unification de trois paroisses à Rivière-du-Loup (unification qui s'est vécue d'une manière plutôt sereine) et que, pour le moment, aucune église n'a été fermée. Mais devant ce qui s'est passé ailleurs, je me demande: saurons-nous faire mieux?

J'aimerais l'espérer, mais je n'en suis pas sûr! Lorsque j'apprends que, dans une paroisse ou l'autre, on déclare:

«Si un jour, on doit s'unir à une autre paroisse, on va au moins dépenser notre argent jusqu'à la dernière cent!», je me demande où est passé le sens de la solidarité chrétienne entre nos diverses paroisses. L'esprit de clocher, ce n'est pas l'esprit de l'évangile. Lorsque j'apprends que des paroissiens affirment: «Comme on n'a plus de prêtre résidant chez nous, on ne va pas payer notre capitation!», je me demande où est leur compréhension de ce qu'est véritablement une communauté chrétienne...

De grands défis nous attendent et nos diverses communautés paroissiales devront prendre des décisions importantes au cours des prochaines années... Nous nous retrouverons devant des renoncements et des détachements qui feront mal, devant des décisions déchirantes dans certains cas, mais cela ne nous donne pas le droit d'oublier l'esprit du Christ et de son Évangile... Au contraire, c'est en allant puiser à la source de l'Évangile et c'est en ne perdant jamais le Christ de vue, que nous trouverons la force et la lumière qui nous permettront de prendre les décisions appropriées, même lorsqu'elles peuvent faire mal... Que nous ayons des points de vue différents et même opposés sur les solutions à mettre en oeuvre, c'est normal! Mais que nous oublions de les exprimer dans la charité et dans le respect mutuel, c'est anormal!

Dans mes heures de pessimisme, il m'arrive de penser: s'il n'y a pas un plus grand esprit de solidarité et de charité chrétiennes entre nous qui nous déclarons disciples du Christ, ne soyons pas surpris qu'il n'y ait pas plus de solidarité et de charité dans notre société en général!... Je dois alors me souvenir de la promesse du Seigneur: Et moi, je suis avec vous, tous les jours, jusqu'à la fin du monde (Mt 28, 20). Encore faut-il que nous aussi nous cherchions à être avec Lui, disposés à nous laisser guider par son Esprit!

Quand je n'oublie pas de me tourner vers Lui, le Seigneur de nos vies, je reprends espoir pour notre Église diocésaine et j'ose espérer que nous saurons nous aider à prendre les meilleures décisions, au meilleur moment, dans les meilleures conditions possibles! ❖

Yvon Joseph Moreau Évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

INTERCOMMUNICATION, Octobre 2010, page 27



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Dîner de Noël de l'Âge d'or

Le Club de l'Âge d'or organise son dîner de Noël le 15 décembre au Resto l'Arrêt-Stop pour 11 heures, repas à 11h30. Le coût est de 8\$ pour les membres. Réservation avant le 13 décembre au 418-259-7866 ou 418-259-2023. ❖



Recette des Fermières

Glaçage pour la bûche de Noël

3 blancs d'oeufs

1 pincée de sel

¼ c. à thé de crème de tartre

1 1/3 de sucre

1/3 de tasse d'eau

Bouillir sucre et eau à 238° au thermomètre

Battre les blancs d'oeufs en neige avec la crème de tartre. Ajouter lentement le sirop au blanc toujours en battant. Faire bien refroidir.

Fondre 2 tasses de Mini Chipits mi-sucré en y ajoutant un peu de vanille. Incorporer au mélange refroidi. Pour terminer, ajouter ½ livre de beurre non salé bien ramolli. Vous pouvez mélanger les 3 jaunes avec le beurre et mélanger le tout.

Bonne réception de Noël! ❖

Source : Denise Bernard
Cercle de fermières Saint-François

PHILIAS BLAIS & FILS inc.

SPÉCIALITÉS

- Déneigement
- Drainage de champs
- Drainage de fondation
- Épandage
- Excavation
- Fossés
- Installation de systèmes septiques
- Terrassement
- Transport

Installateur
Ecoflo®

- Concassé
- Gravier
- Sable
- Tuff
- Terre noire, jardin et pelouse

ÉQUIPEMENTS

- 5 camions
- Bulldozer
- 3 excavatrices

Installation septique

Ecoflo®

Choisie par plus de 40 000 familles!

Très peu d'énergie

0\$/an

*Moins de 8\$/an
Lorsqu'une pompe est requise

P PREMIER TECH
AQUA

1 800 632-6356 | PREMIERTECHAQUA.COM

NOUVEAU! NOUVEAU! NOUVEAU!

Récupération JB

Pour travaux :

- Construction
- Rénovation
- Démolition
- Grand ménage intérieur et extérieur
- etc.

Nous ramassons :

- Bois
- Bardeau d'asphalte
- Gyproc
- Aluminium
- Métaux
- Plastique
- Branches
- Feuilles
- etc.

Location de
mini-conteneurs
(10 et 15 verges)

Protégeons l'environnement!
Encourageons le recyclage!



Jacques Blais, propriétaire
R.B.Q. : 8264-0913-12

218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Québec) GOR 3A0

Téléphone : **418 259-7841**
Courriel : ph.blais@globetrotter.net
Site Web : www.philiablais.com

Une pensée pour vous remercier

Le Cercle de fermières de Saint-François profite de ce temps des Fêtes pour remercier les personnes qui s'impliquent dans leurs œuvres humanitaires, soit la *Fondation Mira* et la campagne *Osez le donner*. Les Fermières vous invitent à continuer à donner généreusement. ☺

Dîner de Noël des Fermières

Le Cercle de fermières de Saint-François invite ses membres à leur dîner de Noël le mercredi 9 décembre à 11h30 au Resto l'Arrêt-Stop. Les Fermières qui désirent participer à un échange de cadeau d'une valeur de 8\$ à 10\$ sont invitées le faire. ☺

Comment rater son transfert de ferme?

Déterminer les défis qui se présentent à vous afin de réussir à transférer ou à acquérir une entreprise agricole. Lieu : Érablière Franco à Saint-Henri, le 3 décembre. Information et inscription : 418 872-0770 poste 220 ou dcy@upa.qc.ca ☺

Remerciements à la brigade de pompiers

Vendredi 15 octobre dernier, journée remarquable par ses grands vents et la pluie, nous avons vécu l'épreuve d'un feu de cheminée qui aurait pu être très grave par la force des vents en présence.

La valeureuse équipe de pompiers de Saint-François, Berthier et Saint-Pierre a pris le contrôle de la situation de façon professionnelle et avec beaucoup de courage et de diligence.

Malgré l'intensité du feu dans la cheminée, nous n'avons eu aucun dégât matériel ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.

Devant la force du vent et des tisons qui se dégageaient de la cheminée, les pompiers ont dû protéger l'extérieur de nos propriétés ainsi que celles de nos voisins en les recouvrant d'une mousse protectrice. Aussi, ils ont fait le tour de tous les bâtiments avoisinant à plusieurs reprises.

Chapeau à tous les pompiers présents ! Vous avez fait un travail remarquable, professionnel et consciencieux et vous n'avez pas ménagé tous les efforts nécessaires jusqu'à monter sur le toit par ces grands vents pour vous assurer du parfait contrôle de la situation.

Grand merci à tous ! ☺

Irène et Gonzague Lamonde

SAAC 2010 : Découvrez les saveurs d'ici et d'ailleurs - 14 au 16 janvier 2011

La 36e édition de la Semaine de l'agriculture, de l'Alimentation et de la Consommation, qui est un incontournable pour le milieu agroalimentaire québécois, est présentement en recrutement. Celle-ci aura lieu au Centre de foires de Québec. Ce salon est entièrement organisé par les étudiants, a une très bonne notoriété dans le secteur et regroupe une grande diversité d'entreprises, de projets étudiants et d'intervenants du secteur agroalimentaire. Une chance en or afin de faire découvrir vos produits et votre savoir-faire à plus de 14 000 visiteurs chaque année ! ☺

*Nous avons
ce qu'il vous faut...
une équipe !*

LEMIEUX PARENT THÉBERGE
AVOCATS S.N.

TÉL.: 418 248-3114 - FAX : 418 248-2945

Me Jean-Alain Lemieux

Me Michelle-Chantal Bouffard

Me Annie-Pier Labrie

Me Pier-Olivier Fradette

Me Jérôme Théberge

Invitation à la rencontre Le Re-lait

Idée-cadeaux des Fermières

À l'occasion de Noël, les Fermières vous suggèrent d'offrir un livre de recettes de la collection *Qu'est-ce qu'on mange?* Le livre *Les secrets du tissage* est aussi une bonne idée-cadeau. Vous pouvez vous les procurer auprès de Mireille Fournier au 418-259-7526. ☪



L'AQDR vous invite à fêter Noël

L'AQDR Montmagny-L'Islet invite ses membres et toutes personnes intéressées à fêter Noël.

Activité libre : échange de cadeaux. Pour y participer, il suffit d'apporter un cadeau d'une valeur minimum de 10\$ et d'y inscrire votre nom.

Il y aura dîner de Fêtes le jeudi 16 décembre à 11h45 au Centre Rousseau (aréna), 390, rue Verreault, à Saint-Jean-Port-Joli. M. Jean-Paul Lizotte sera notre animateur musical.

Réservez au plus tard le lundi 13 décembre auprès de Claire Tardif au 418-248-2333.

Au plaisir de fêter Noël avec vous! ☪

Source : Colette St-Onge, présidente
AQDR Montmagny-L'Islet

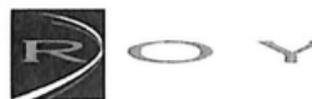
Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres à Montmagny ont lieu tous les 2^e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous, que bébé soit allaité ou non, que vous attendiez la naissance de bébé, et aucune inscription n'est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 418-246-1319 ou écrivez à allaitement@lerelait.com

Rencontre pour décembre à Montmagny

Réflexion sur le sevrage

Le sevrage est une étape importante dans le développement de l'enfant. Qu'il soit initié par le bébé ou par maman, il apporte avec lui son lot de questions et de sentiments contradictoires. Venez échanger avec nous sur ce sujet lors de la rencontre du jeudi 9 décembre 2010 à 13h30. Nous pourrions alors s'entraider à trouver des solutions pour rendre cette étape plus facile, autant pour bébé que pour maman.

Bienvenue à tous et à toutes! ☪



Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

Les boursiers 2009-2010 du Centre de formation agricole de Saint-Anselme





ASSEMBLÉE NATIONALE
 QUÉBEC

144, av. de la Gare, bureau 101
 Montmagny (Québec) G5V 2T3
 Tél.: 418 234-1893
 Sans frais: 1 866 774-1893
 Téléc.: 418 234-1659
 nmorin@assnat.qc.ca

Le 7 novembre dernier, le Centre de formation agricole de Saint-Anselme remettait les diplômes aux 95 étudiants ayant complété leur formation en 2009-2010. Ce fut aussi l'occasion de souligner la persévérance, les performances scolaires, les efforts et l'implication des élèves par la remise de 24 bourses de partenaires, totalisant un montant de 8300 \$.

Les boursiers 2009-2010 du Centre de formation agricole de Saint-Anselme, de gauche à droite :

Alex Marcoux, Jonathan Lamonde, Pascal Bernier, Pascal Couture, Martin Carrier, Daniel Guillemette, Étienne Lemelin;

Sophie Corriveau, Éric Bouchard, Hugo Bélanger, Olivier Blanchet, Sabrina Goulet, Jean-Philippe Mercier;

Marie-Josée Mathieu, Nicolas Fluet, Kevin Bilodeau, Marc-André Simoneau, Éric Charest, René Rousseau;

Anthony Pomerleau, Nathalie Quirion.

Absents : Pier-Luc Noreau et Justine Bouchard, Marc-Antoine Lanciaux ♦

Jean Normand
Vice-président
T.D.L.


La Maison Funéraire
Laurent Normand
 En toute confiance

Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny
 Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
 Tél.: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: lnormand@globetrotter.net

Pierre Normand
Président
T.D.L.

Boutique Entre ciel et terre

Les pierres et cristaux sont à l'honneur au centre-ville de Montmagny

Depuis juillet dernier, les amateurs de cristaux, de pierres semi-précieuses venues des quatre coins du globe, d'objets décoratifs, de produits biologiques artisanaux, de bijoux importés, de chandelles, de bouddhas, de lampions, de masques africains et de produits pour le corps sont servis puisque l'on retrouve tout cela, et bien plus, à la nouvelle boutique Entre ciel et terre de Montmagny. En ouvrant cette entreprise spécialisée, la propriétaire Mylène Blais ajoute ainsi un nouveau créneau à l'offre commerciale magnymontoise puisque plusieurs des produits qu'elle offre ne sont disponibles que dans les grands centres urbains.

Et contrairement à ce que plusieurs peuvent croire, Entre ciel et terre n'est pas une boutique ésotérique. La spiritualité y occupe une place importante certes, mais la propriétaire propose majoritairement des produits pour se détendre, faire le plein d'énergie et favoriser le bien-être. À l'approche des Fêtes, c'est assurément l'endroit à visiter pour trouver une foule d'idées-cadeaux à prix abordable tant pour les jeunes enfants, les adolescents, les adultes que pour les aînés.

Activités à venir

Afin de permettre à sa clientèle d'en apprendre toujours davantage sur les produits qu'elle offre en boutique, Mme Blais se fait un plaisir d'organiser diverses conférences ou formations. C'est ainsi que le dimanche 5 décembre, l'auteure du livre « Les pierres du moment », Mme Lynda Keys, sera sur place pour répondre aux questions des clients et dédicacer son plus récent ouvrage. Passionnée des pierres et des voyages, l'auteure sera présente de midi à 16 h.

Le samedi 11 décembre, ce seront les représentants de la savonnerie Le Temps d'une Pause de Terrebonne qui viendront à Montmagny pour présenter la gamme de produits pour le visage qui sera bientôt offerte à la boutique magnymontoise. Spécialisée dans les produits corporels à base d'ingrédients naturels, biologiques et équitables tels les baumes à lèvres, sels de bain, savons, huiles à massage et beurres corporels, la savonnerie offre tous ces produits en exclusivité à la boutique Entre ciel et terre. Dès 9 h 30, il sera aussi possible de découvrir la musique spirituelle de Peter Clérin puisqu'il offrira des prestations tout au long de la journée.

Pour découvrir la boutique située au 82, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, une visite s'impose. Entre ciel et terre est ouverte du lundi au samedi, de 9 h 30 à 17 h, et jusqu'à 21 h les jeudis et vendredis soir. Pour information : 418 241-2533. ☎

Source : **Émilie Laurendeau**
Communications régionales Montmagny



FERME HORTICOLE
Lajoie

Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. St-Vallier
Saint-Vallier (Qc) G0R 4J0
Tél.: 418-884-3124

JEAN-FRANÇOIS LAJOIE
www.fermehorticolelajoie.com

Weed Man®
FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877

Dans le cadre de son plan d'action 2010-2013, L'Écho de Saint-François a pour objectif d'accroître le contenu rédaction original émanant de la communauté. Ainsi, un projet de collaboration avec l'école La Franco-lière a vu le jour cet automne. Il permettra aux élèves de 3^e, 4^e et 5^e niveau de mieux se familiariser au journal communautaire. À la fin de l'année scolaire, ils auront à produire une page d'information, contenu et mise en page. Accueillons donc ces nouveaux apprentis-journalistes de la presse scolaire.

Portrait

En vedette ce mois-ci : Une rencontre avec monsieur Patrice Dubois

À chaque mois, deux élèves vous présenteront un membre de l'équipe du personnel de l'école La Franco-lière à partir d'une entrevue réalisée avec la personne choisie.



Ce mois-ci, nous avons rencontré monsieur Patrice. Il est enseignant en éducation physique à l'école La Franco-lière et Notre-Dame-de-L'Assomption à Berthier-sur-Mer. Il est aussi l'entraîneur de l'équipe de football de ces deux écoles. Il vient de Saint-Étienne de Lauzon. Il habite maintenant à Saint-Charles-de-Bellechasse. Patrice

a un enfant de 6 mois 1/2 qui s'appelle Charles-Henri. Celui-ci enseigne depuis déjà 6 ans. Avant d'arriver à notre école, il a enseigné le choix de carrière, l'éthique et culture religieuse et la formation personnelle et sociale à l'école secondaire La Rencontre à Saint-Pamphile. Aussi, il a enseigné à Saint-Just, Saint-Apolline, Sainte-Lucie et Saint-Fabien-de-Panet. Il adore les sports. Il pratique le volley-ball, le hockey, le vélo et le golf. Il aime, également, faire de la raquette et du ski de fond.

À la question : « Pourquoi êtes-vous devenu enseignant d'éducation physique? » Il nous a répondu qu'il aime bouger et adore transmettre sa passion aux enfants et ainsi les aider à développer des habitudes de vie saines et actives. Ce qu'il aime le plus dans son travail, c'est le contact avec les enfants, être en action avec eux. Il apprécie ses équipes de travail dans ses deux écoles. Il trouve que son travail n'est pas monotone et il apprend à



tous les jours. Il dit que ses élèves sont des petites boîtes à surprises, c'est-à-dire qu'ils sont surprenants et remplis d'énergie.

On lui a demandé pourquoi il croyait au projet du football pour les jeunes du primaire. Il a répondu que le football aide les élèves à développer tout leur potentiel physique et psychologique. Il permet aussi de faire valoir de belles valeurs comme la persévérance, la discipline, le dépassement de soi et un sentiment d'appartenance à son école. Il dit aussi que c'est une source de motivation pour les garçons. Il précise que le football est un des seuls sports que tu peux pratiquer seulement si tu fréquentes un établissement scolaire qui l'offre. Nous lui avons demandé de nous parler de son expérience d'entraîneur. Il nous a d'abord dit : WOW! Deux années d'expériences incroyables! Les jeunes sont motivés, généralement, disciplinés et avec des aptitudes et un courage exemplaire. Ce qui est intéressant, c'est qu'il apprend constamment avec eux. Il s'agit d'une saine compétition entre certaines écoles. C'est fantastique! Les cours d'éducation physique sont vraiment très amusants avec lui.

Merci monsieur Patrice pour tout ton travail! ❖

Source : Camille Dumas et Émilie Boulet

Professeurs et élèves fêtent l'Halloween à La Francolière



Match de football entre le Noir et Or et Les Prédateurs de St-Charles Bobby Fiset signe la victoire

C'est le 21 octobre 2010 qu'a eu lieu la première partie de la saison de notre équipe de football. C'était une journée pluvieuse mais ça n'a pas effrayé nos joueurs.

J'ai eu la chance de les observer à l'entraînement et même de discuter avec quelques uns. Les joueurs travaillent fort à l'entraînement. La pluie, le froid et même la boue n'arrêtent pas nos camarades. Certains se sont même fait mal, mais ils sont courageux. Les capitaines m'ont dit qu'ils aimaient beaucoup ce sport et que c'est un honneur pour eux de jouer pour notre école. Les entraîneurs sont bien satisfaits de leurs performances.

La partie à St-Charles a été très bonne, cette année. D'ailleurs, toute l'école est venue les encourager. Le numéro 88, Bobby Fiset, du Noir et Or a contribué grandement au succès de notre équipe en marquant trois touchés. Le match s'est terminé 21 à 7 en faveur de notre école. L'ambiance était à la fête. Il y avait vraiment beaucoup de monde pour voir la partie.

En passant, les cheerleaders ont été superbes. Leurs sauts dans les airs, leurs pirouettes acrobatiques ont donné un bon spectacle.

Ça a été une belle expérience. Une deuxième partie était prévue le 5 novembre dernier, mais en raison de la mauvaise température le terrain était impraticable. Les élèves étaient vraiment déçus. Ils pourront se reprendre au printemps. Go Noir et Or Go!!!!

Le vendredi 29 octobre, nous avons fêté l'Halloween avec grand plaisir. Pour cette occasion, nous avons fait des activités amusantes. Nous avons tous ri en voyant tous les drôles de déguisements de nos professeurs et de nos camarades de classe.

Durant cet après-midi, les membres du conseil de vie des élèves, aidés de madame Maggie et de madame France, ont fait vivre des activités spéciales. Premièrement, dans le noir, à l'aide d'une lampe de poche, il fallait chercher des citrouilles dessinées sur du papier. Elles étaient collées au gymnase. Ensuite, nous devions trouver des objets cachés dans la cour de récréation. Finalement, nous avons dessiné des citrouilles dans le noir. Toutes ces activités nous ont permis de récolter des ingrédients pour faire une potion magique de sorcière. C'était un mélange de jus avec des jujubes. Miam! C'était succulent! Vous avez sans doute remarqué que cette année lors de la tournée dans les maisons, les élèves ramassaient des dons pour Leucan, une association pour les enfants atteints de cancer. Nous vous remercions de votre générosité.



De plus, des élèves qui vont au service de garde le matin ont eu le plaisir de décorer des potirons et une citrouille. Certains enfants ont vidé des potirons pour en garder les graines. Après l'école, on a pu goûter à ceux-ci. Les élèves se sont régalés.

Source : Claire Dion et Samuel Blais
La Francolière



Samuel Lizotte, 5^e année

Journaliste sportif
du Noir et Or pour
la saison automnale 2010

École La Francolière

Le Centre-Femmes La Jardilec accueille une nouvelle coordonnatrice

Les membres du conseil d'administration et de l'équipe de La Jardilec sont heureuses d'accueillir Mme Hélène LeBlond à titre de nouvelle coordonnatrice de l'organisme. Ses formations en pédagogie et en anthropologie ainsi que son expérience en recherche, en planification socio-économique, en gestion et développement de projets, font d'elle une collaboratrice de très grande qualité et un ajout important pour le Centre-Femmes La Jardilec.

Notre Centre a traversé une période difficile suite à la maladie et au décès de Mme Lucie Perron, coordonnatrice, qui a consacré 11 ans de sa vie à promouvoir la cause des Femmes et à voir à la bonne marche de l'organisme.

L'arrivée de Mme LeBlond se situe dans une continuité qui permettra de poursuivre les valeurs fondamentales de La Jardilec, soit Respect, Égalité, Justice et Solidarité.

Voici les premiers commentaires de Mme LeBlond: « Je suis très heureuse de travailler à La Jardilec et dans



le milieu. Il y a ici un dynamisme, une vitalité et un esprit d'entraide qui fait du bien. J'espère être à la hauteur du travail, de l'équipe et de la communauté que dessert La Jardilec, et je veux poursuivre sur les traces des femmes qui ont animé, donné vie et souffle, depuis tant d'années, à l'organisme.»

Nous assurons Mme LeBlond de notre entière collaboration pour ce nouveau défi qu'elle a accepté de relever. ☉

**Source : Francine Thibault, présidente
Centre Femmes La Jardilec**

Changement à l'horaire des collectes

La collecte de déchets prévue le vendredi 24 décembre est reportée au lundi 27 décembre.

La collecte de récupération prévue le vendredi 31 décembre est reportée au lundi 3 janvier. ☉

La Plage www.laplage.ca

Restauration • Hébergement • Réception
195, boul. Blais Est Berthier-sur-Mer

**45\$ / pers.
TOUT INCLUS**

Party de Noël
Vendredi 10 décembre dès 18h

**VOUS ÊTES UN GROUPE
DE 2 - 10 - 35 OU PLUS!
JOIGNEZ-VOUS
À D'AUTRES GROUPE
POUR VOTRE PARTY
DE NOËL DES PME**

RÉSERVATION **418-259-7514**

Développement PME Chaudière-Appalaches présente le « Colloque chauffage à la biomasse »

Démystifier la biomasse pour mieux l'adopter

Dans un pays et une région où nous sommes entourés de biomasse, il est paradoxal d'ignorer cette forme d'énergie. Les avantages socio-économiques du chauffage à la biomasse sont tellement importants qu'il doit y avoir un consensus social pour le promouvoir et l'exiger.

Notre objectif, chez Développement PME Chaudière-Appalaches, est d'aider les entreprises de la région à diversifier leurs activités industrielles dans des créneaux à plus grande valeur ajoutée, à revoir leurs façons de faire pour assurer leur croissance et leur développement, tout en composant avec des défis régionaux. C'est dans cette optique que, le 2

décembre prochain, à l'Hôtel le Georgesville à Saint-Georges, se tiendra un colloque sur le chauffage à la biomasse forestière sur la thématique « La biomasse forestière une forme d'énergie à votre disposition ».

L'organisation de ce colloque, en collaboration avec nos partenaires, permettra de démystifier cette alternative comme moyen de chauffage. La tenue de cet événement sera l'occasion de rencontrer des conférenciers et des experts qui entretiendront les participants sur des aspects comme la rentabilité directe et socio-économique, l'aspect écologique, la disponibilité et la sécurité des approvisionnements, etc. Des témoignages de dirigeants ayant implanté le chauffage à la biomasse au sein de leur organisation ou de leur entreprise seront également de la programmation.

Soulignons que le potentiel de la biomasse dans la région de Chaudière-Appalaches a fait l'objet dernièrement d'une étude réalisée par le CLD des Etchemins. En effet, cette étude donne les coûts directs de l'énergie fournie par les différentes sources dans les conditions de prix de 2010. « Cette étude a démontré que le coût direct de l'énergie produite par la biomasse était de loin le moins élevé » appuie monsieur Michel Gilbert, directeur général de Développement PME Chaudière-Appalaches.

Ce colloque est donc un rendez-vous à ne pas manquer le 2 décembre prochain pour les entreprises qui désirent démystifier ou en apprendre davantage sur cette forme d'énergie qu'est la biomasse. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec M. Éric Poulin au 418 387-2206 poste 2307 ou par courriel à eric.poulin@developpement-pme.qc.ca

Partenaire de choix, Développement PME Chaudière-Appalaches est fier d'être un leader pour développer et stimuler l'économie régionale. ☉

Source : Roselyne Guillemette

Directrice - Affaires corporatives

Développement PME Chaudière-Appalaches

Les bienfaits sur la santé d'avoir un animal de compagnie

Le groupe d'entraide de Fibromyalgie de Montmagny vous invite à un déjeuner-conférence donné par Mme Amélie Bérubé, intervenante en zoothérapie. L'activité aura lieu le 15 décembre à 9 heures au restaurant La Volière à Montmagny. Le coût est de 3\$ pour les non-membres et gratuit pour les membres. Le repas est au frais de chacun. Pour information : Hélène Chamard au 418-248-2926. ☉



Jean Morin
-Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service D'urgence 24 heures

Courriel : ms2controlemont@globetrotter.net

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6
Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

**MARTIN SIMARD
TRANSPORT INC.**

• TRANSPORT GÉNÉRAL
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
Ligne directe: 1 800 463-8744

Nouvelles de votre fabrique

Un automne chaudement actif

Cet automne marque pour la Fabrique de Saint-François un moment fort de ses activités de l'année si ce n'était que cette période est consacrée annuellement à la Capitation.

Bien que l'ensemble de l'opération ne soit pas complété, les premiers résultats indiquent que la générosité des paroissiens envers leur Église est, une fois de plus, au rendez-vous. Celles et ceux d'entre vous qui auraient raté la visite du responsable de la Capitation dans leur sec-

teur peuvent encore acheminer leurs dons au bureau de la Fabrique.

À propos du bureau, les travaux de relocalisation à la Maison de la Paroisse sont complétés à la grande satisfaction du Conseil de Fabrique. Il faut ici remercier MM. Jean-Guy April pour la Fabrique et Fernand Bélanger pour la Municipalité qui se sont chargés de la surveillance des travaux.

Le dossier de la géothermie suit son cours. Des travaux ont été réalisés bénévolement (Jean-Guy April, Michel Simard, Maurice Nicole, Jacques Fiset, Michel Théberge, Marc-André Bonneau et Louis-Marie Garant) au sous-sol de la Sacristie pour la fabrication d'une base de béton devant recevoir l'équipement nécessaire à la géothermie. Au moment d'écrire ces lignes, les dernières pièces d'équipement étaient reçues et les demandes de soumission pour la plomberie étaient adressées.

L'entrepreneur estime pouvoir faire fonctionner le système de géothermie d'ici la mi-décembre, mais sans les ventilo-convecteurs, qui seront installés par la suite. Le conseil de Fabrique vous demande indulgence pendant la période de rodage du système. De possibles inconforts peuvent être ressentis pendant cette période, mais tout sera mis en œuvre pour ne pas vous les faire vivre.

À ce jour, la Fabrique a déboursé le montant de 50 793,75\$ dans ce projet évalué à plus de 100 000\$. Si les travaux se finalisaient en début d'année 2011, la collecte paroissiale, elle, se poursuivra tant et aussi longtemps que les 30 000\$ ne seront pas amassés. Soyez généreux d'autant plus que la période de grand vent que la région a enregistré en octobre dernier a laissé voir des problèmes d'infiltration d'eau qui seront urgents de régler à court terme. ☉

**Raynald Laflamme, président
Fabrique Saint-François**



Buffet & Méchoui
M.É.
Menu à la carte
Choix de buffet froid ou chaud
et méchoui
418-243-3928
374, boul. St-Pierre - Saint-Raphaël

L'Église de Saint-François remercie...

Les conseil de Fabrique d'hier et d'aujourd'hui veulent souligner le nombre incalculable d'heures de bénévolat de la famille Bonneau.

À Jean-Paul et à Gilbert, notre admiration pour le talent et nos mercis les plus sincères pour les montants d'argent ainsi économisés par votre travail pour :

- l'entretien et les réparations depuis des années de la fournaise de la sacristie vieille d'au moins 43 ans;
- les ajustements au système de chauffage pour minimiser les factures d'électricité et d'huile;
- la recherche effectuée en vue de trouver un remplacement sécuritaire et à meilleur coût à notre système actuel (pionniers de la géothermie);
- la conservation du clocher en effectuant les soins appropriés;
- les travaux de soudure pour consolider et sécuriser les rampes d'escalier de l'église et de la sacristie;

En fin, avec Marc-André, avoir fait le nécessaire pour que les bras de la croix éclairent notre église, nos projets; qu'elle illumine une communauté qui se veut vivante, collaborative. À vous trois, merci du fond du cœur! ☉

Source : Denise Lamontagne



AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES

CONSEILLERS EN SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Andrée-Anne Vézina
Caroline Lévesque
Pierre Paré
Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE

Bertrand Bélanger
Réal Fontaine
Frédéric Picard

234, boulevard Taché Est
Montmagny (Qc) G5V 1C2
Tél.: 418-248-3358 • Sans frais: 1 800 607-7781
Télec.: 418-248-4744

Dévoilement de l'édition 2010 du Timbre de Noël

Le temps des Fêtes approche, et avec lui ses rencontres en famille, ses cadeaux mais surtout c'est aussi l'arrivée de la grande campagne du Timbre de Noël de l'Association pulmonaire du Québec.

Cette année, le Timbre de Noël s'est refait une beauté tout en brillance pour mieux illuminer vos cartes et cadeaux. On pourra facilement le reconnaître, puisqu'il est tout de rouge et d'or vêtu et que vous êtes les premiers à le découvrir.

La campagne du Timbre de Noël de l'Association pulmonaire du Québec, existe depuis maintenant 72 ans et demeure la plus importante forme de financement pour l'organisme qui vient en aide aux personnes atteintes de maladies respiratoires, en leur offrant un second souffle en plus d'aider à la prévention des maladies pulmonaires par la recherche et l'éducation. Dans notre entourage on connaît tous au moins une personne qui souffre d'asthme ou autre maladie reliée aux poumons. C'est pourquoi il est important de poursuivre la tradition et de contribuer à la campagne du Timbre de Noël.

Au Québec, on compte plus de 1,5 million de personnes souffrant de maladies respiratoires et malheureusement plusieurs d'entre elles vont décéder des suites de leur maladie. Dans les faits, les maladies respiratoires représentent la 4^e cause de décès au Canada. Malgré tous les efforts des professionnels de la santé en matière de maladies pulmonaires, la population accorde peu d'importance au fléau qu'elles représentent. C'est pourquoi il est d'autant plus important de donner.

Faire un don à la campagne du Timbre de Noël de l'Association pulmonaire du Québec vous permettra, à vous et vos proches, de mieux respirer. MERCI!

Pour de plus amples informations sur la campagne du Timbre de Noël, ou pour faire un don en ligne à l'Association pulmonaire du Québec, consultez notre site internet www.pq.poumon.ca ou contactez nous : 1-888-POUMON-9 ☎

Source : Lynda Monière
Coordonatrice, relations médias et événements majeur
Association pulmonaire du Québec

Contrat de déneigement, comment prévenir les embûches

Vous cherchez une personne de confiance pour assumer le déneigement et vous voulez éviter les complications? L'Office de la protection du consommateur vous donne quelques pistes pour trouver un entrepreneur fiable et éviter les embûches.

Trouver une personne de confiance. D'abord, interrogez vos voisins et vos proches sur les entreprises ou les individus qui leur ont fourni un bon service. Ensuite, pour vous familiariser avec la façon de faire de votre région, prenez contact avec différents entrepreneurs en déneigement et informez-vous des prix en cours et des modes d'action adoptés. Retenez qu'une entreprise sérieuse saura répondre à vos questions, qu'elle a pignon sur rue, qu'elle possède une solide expérience et qu'elle a souscrit à une assurance responsabilité.

Faites attention au visiteur d'un soir qui offre ses services à prix d'escompte, en donnant comme raison qu'il a déjà des clients dans le voisinage. Rappelez-vous: quelqu'un qui vend ses services de porte en porte doit avoir un permis de l'Office (vérifiez au www.opc.gouv.qc.ca) et vous soumettre un contrat écrit qui respecte les règles. Surtout, ne lui versez pas d'acompte avant que le délai de 10 jours, qui vous permet d'annuler ce type de contrat, soit terminé.

Les écrits restent. Vous concluez votre contrat par téléphone? Entre autres choses, tous les contrats conclus à distance doivent être faits par écrit. Vous bénéficiez également de protections particulières.

Une augmentation imprévue. Dame nature est capricieuse et les chutes de neige varient d'un hiver à l'autre. Un entrepreneur peut-il augmenter le prix prévu dans le contrat parce que ses frais d'exploitation grimpent soudainement?

C'est possible, à la condition qu'une clause du contrat prévoie qu'il puisse le faire si les chutes de neige dépassent un nombre prévu de centimètres ou de pouces et si le prix des services supplémentaires a été déterminé. Refroidis dans leurs ardeurs par les chutes de neige exceptionnelles tombées au cours de l'hiver 2007-2008, bon nombre d'entrepreneurs ont ajouté une clause semblable dans leur contrat. Si ce n'est pas le cas, un entrepreneur ne peut changer les règles du jeu en cours de route. ☎

Source : Office de la protection du consommateur



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet
564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) GOR 3A0

TÉL.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

GARAGE



SAMSON
873, Rang Nord
St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418-248-1422 FAX.: 418-248-7074
@: ggbamazon@globetrotter.net
Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM

SERVICE PROFESSIONNEL

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



Votre centre autorisé de
recyclage d'autos de
la région





Pour bien manger, faut-il prendre les «bouchées doubles»?

par Agathe Beaumont, nutritionniste

Que signifie pour vous « bien manger »? Choisir des aliments sains? Manger jusqu'à s'en desserrer la ceinture? Prendre les « bouchées doubles » ?

Ceux qui me connaissent, savent à quel point j'insiste pour que les gens mangent en fonction de leurs besoins. Ce qui signifie manger lorsque la faim se présente et être capable de s'arrêter en percevant le signal de satiété. Manger parce que c'est l'heure, parce que ça sent bon, parce que l'autre mange, parce que le film est bon ou pour toute autre raison que la faim réelle, peut inciter la prise de « bouchées doubles » non nécessaires et engendrer, avec le temps, un gain de poids.

Certaines « bouchées doubles » sont toutefois recommandées selon le Guide Alimentaire Canadien:

- Choisissez à tous les jours 2 légumes colorés, au moins un vert foncé (brocoli, épinard, laitue romaine,...) et au moins un orangé (carotte, courge d'hiver, patate douce,...).

- Choisissez au moins la moitié de vos produits céréaliers sous forme de grains entiers. Pour ceux qui choisissent que des produits raffinés ou « blancs », il faut « doubler » la qualité en faisant de meilleurs choix.
- Consommez à tous les jours 2 tasses de lait (ou boisson de soya enrichie) pour avoir suffisamment de vitamine D (200 UI). Après 50 ans, le besoin en vitamine D double (400UI) et triple après 70 ans (600 UI), malgré la consommation quotidienne de 2 tasses de lait, un supplément en cette vitamine s'avère nécessaire.
- Consommez au moins 2 portions par semaine de poisson riche en acides gras oméga-3 : hareng, maquereau, ombre, sardine, saumon, truite.
- Chaque jour, prévoyez au moins 2 c. à table de bons gras, provenant des huiles insaturées (canola, olive, soya), faciles à prévoir pour les vinaigrettes.

Je vous invite, chaque jour, à savourer des «bouchées doubles» de qualité! Et pour obtenir des bouchées doubles d'énergie, manger selon votre faim réelle; pas plus, ni moins!

Le temps des fêtes est propice aux «bouchées doubles»! «Doublez» de prudence à respecter vos signaux corporels et profitez «doublement» de ce temps de réjouissance! ☺



GARAGESERVICES
Mario Tech inc.
MARIO THÉBERGE
propriétaire
2, boul. Taché Ouest
Montmagny (Québec)
G5V 3A1
418 248-1800
Spécialité VOLKSWAGEN
Mécanique générale



Autobus L.S.B.C. inc.
ÉCOLIERS
10, chemin des Prairies Est
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-7140
autobuslsbc@videotron.ca



Donnez vous le temps de lire un bon livre

Voici une liste des nouveaux volumes disponibles à la bibliothèque du Rocher:

Volumes pour enfants :

- 4 bandes dessinées pour lire tout seul dès l'âge de 3 ans, de la série *LA VAVACHE* (les enfants les adorent!)
- 3 volumes de la *GRANDE IMAGERIE*
- *Ti-Boutte*, livre pour enfant, écrit par Mme Jeannette Bertrand.

Volumes pour adultes :

- *Rêves en bleu* de Nora Roberts
- *Revenir de loin* de Marie Laberge

Et plusieurs autres nouveautés. Venez voir!

Livres usagés

Prendre note que nous prenons SEULEMENT LES ROMANS usagés; nous ne sommes pas équipés pour codifier les autres sortes de volumes, tels qu'encyclopédies, livres de recettes, documentaires, livres de l'année, vieux livres d'apprentissage, etc. Ces livres, vous pouvez les apporter à la librairie LIVRES EN TÊTE à l'automne.

Ils sont acheminés au salon du livre de la Côte-du-Sud qui se tient la première fin de semaine de novembre à St-Jean-Port-Joli.

Merci de votre compréhension!

Horaire de la bibliothèque :

Lundi 18h30 - 20 h

Mercredi 14 h - 16 h

Pour le temps des fêtes, prendre note que la bibliothèque sera fermée du 21 décembre au 10 janvier 2011. ♦

Source : Monique Audet
Bibliothèque du Rocher.

Dire merci

Dire merci,
mais comment faire?
Je sais trop peu dire merci
à ma famille, à mes collègues, à mes amis;
alors, lorsqu'il s'agit de Toi, Seigneur!
Tu m'as appris à prier,
mais cette prière est entendue avant tout
comme une prière de demande.
Et il y a tant de sujets à ces «Merci»
que je devrais te dire!
Tant de si petits riens, que je n'ose les citer,
tant de si petits riens, que souvent, je ne
les remarque même pas,
tant de si petits riens, qui font toute ma vie...
Alors, par cette prière, je ne veux pas
Te demander
de m'apprendre à dire «Merci»,
je veux pour une fois te remercier
pour ce qui fait ma vie,
pour ce monceau de riens
qui la font mienne, unique, et chemin vers Toi.
Merci Seigneur. ♦

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre

Tout commence par la confiance

PROMUTUEL
MONTMAGNY-L'ISLET

Richard Galibois, agent
259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



Usinaction
conception - fabrication - production

Patrick Lizotte
Président

Visitez notre site internet
www.usinaction.ca

337, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: 418-259-7337
1 888 834-7337
Télééc.: 418-259-7044
usinaction@globetrotter.net

Les SARCA, est-ce pour vous?

Parmi vous, qui a déjà songé à retourner sur les bancs d'école pour obtenir le papier demandé par de plus en plus d'employeurs: un certificat, une attestation ou un diplôme?

Penser à un retour en formation amène des questionnements:

- comment faire?
- par quoi commencer?
- où aller?
- vais-je arriver financièrement?

De plus, il existe de multiples façons d'apprendre:

- la formation à temps plein
- la formation à temps partiel
- la formation à distance (à partir de votre résidence)
- la formation individualisée (à votre rythme)
- la reconnaissance des acquis et des compétences

C'est parfois difficile de s'y retrouver, de faire un choix et de comprendre le langage scolaire.

Les conseillers des SARCA peuvent vous aider avec votre projet de retourner aux études. Ils sont là pour vous accompagner dans l'analyse de votre situation et regarder les différents choix qui s'offrent à vous. Ils sont aussi là pour vous guider vers les ressources du milieu pouvant répondre à vos besoins.

Vous pouvez joindre les conseillers SARCA au Centre d'éducation des adultes de Montmagny au 418 248-0181 (8304), au Centre de formation professionnelle de l'Envolée au 418 248-2370 (4753), au Centre d'éducation des adultes de St-Paul au 418 469-2117 (6116) ou au Service de la formation professionnelle, de la formation générale des adultes et service aux entreprises au 418 887-1001 (8497).

Le service est gratuit. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions. ☎



Le retour de la saison froide et le chauffage du logement

La saison froide est de retour et l'ACEF Rive-Sud de Québec souhaite répondre aux interrogations des locataires en ce qui a trait au chauffage du logement.

D'abord, il n'y a aucune loi ou règlement au Québec qui fixe de période précise à laquelle un logement doit être chauffé. En effet, votre logement doit être en bon état d'habitabilité durant toute la durée du bail. C'est pourquoi le propriétaire doit assurer le bon fonctionnement du système de chauffage. De plus, votre logement doit toujours être maintenu à une température adéquate en tout temps. En ce sens, la Régie du logement reconnaît qu'un logement doit être maintenu à 21 degré Celsius et ce, dans toutes les pièces du logement.

Donc, une clause de votre bail qui précise une date à laquelle démarre le chauffage est sans effet.

En cas de litige avec votre propriétaire au sujet du chauffage, vous pouvez contacter l'ACEF Rive-Sud de Québec. ☎

Source : Nathalie Lebel
Responsable du service d'aide aux locataires
ACEF Rive-Sud de Québec

conception | web
signalétique intérieure
affichage grand format
impression offset et numérique
marketing personnalisé

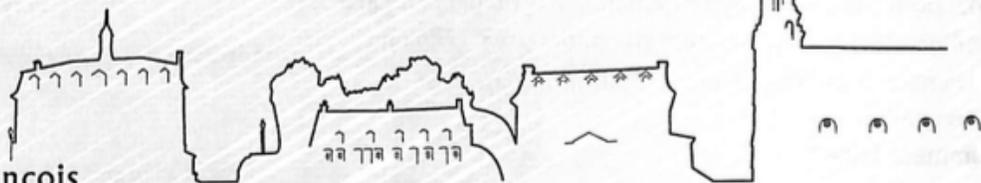
CREDO
création • impression • affichage

nous avons des solutions pour vous !

1010, rue Renault, Saint-Jean-Chrysostome (Québec) G6Z 2Y8
T 418 839.7207 | F 418 839.1665 | 1 888 839.7207

www.impressionscredo.ca





Devenez membre de votre journal communautaire L'Écho de St-François

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2011
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ 259-

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au C.P. 128, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho au 534, chemin St-François Ouest (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Louissette Pellerin, administratrice

Samedi 8 janvier 2011

Cueillette de bouteilles à La Francolière

Nous voulons vous informer qu'il y aura une cueillette de bouteilles vides le samedi 8 janvier de 9h à 15h à l'école La Francolière. Il s'agit d'une activité pour financer le voyage biennuel des élèves du 3^e cycle ainsi que supporter l'acquisition d'équipements pour l'équipe de football et de cheerleading.

D'ici le 8 janvier, vous pourriez accumuler vos bouteilles, puis, les apporter directement à l'école le jour de la cueillette. Des responsables feront également la tournée des maisons de la municipalité pour ramasser vos bouteilles cette journée-là. Vous pouvez les laisser sur votre galerie, nous irons les chercher. Merci encore une fois de nous encourager. Nous apprécions grandement votre soutien. ☺

Valérie Savoie

Pour l'école La Francolière

FERME MONYVILL ENR.

Vente et Préparation
Bois de construction **Sciage • Planage • Séchoir à bois**
Bois d'allumage
Foin • Grain • Paille

Service de mini-pelle
Excavation • Terrassement • Drainage
Marteau hydraulique • Laser
Godets de 12, 24, 42 pouces
RBQ: 8343-3219-14

Transport
Pierre • Terre noire
Gravier • Compost
Bois de chauffage
Billots • camion plate-forme

Yvon Montminy
462, ch. St-François O.
Saint-François
GOR 3A0

Rés.: 418-259-2635
Cell.: 418-241-8488



NAPA AUTOPRO COLLISION

GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071



Activité de sensibilisation et de formation en déficience intellectuelle et troubles envahissant du développement

Vous souhaitez développer vos connaissances et compétences pour mieux connaître, comprendre et intervenir auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement ? Inscrivez-vous à l'activité de sensibilisation et de formation gratuite offerte par le CSSS de Montmagny-L'Islet en collaboration avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement.

Connaître, comprendre et intervenir

Vous êtes un parent, un proche, un bénévole, un intervenant, ou un enseignant et souhaitez être un acteur du changement pour favoriser réellement la participation sociale des personnes ayant une DI ou un TED et contribuer à :

- * Développer une société québécoise inclusive
- * Une société solidaire et plus équitable
- * Une société respectueuse des choix et des besoins des personnes ayant une DI ou un TED et de leur famille

Thèmes abordés

Cette activité vous permettra de connaître les services disponibles et les approches utilisées pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et un trouble envahissant du développement.

Déficience intellectuelle

- * Définition de la DI, diagnostic et évaluation, causes
- * Caractéristiques, besoins, moyens pour aider, interventions pour soutenir
- * Sexualité, parentalité, vieillissement et santé
- * Les préjugés, perceptions, peurs

Troubles envahissants du développement

- * Caractéristiques, détection, processus diagnostique
- * Manifestations liées au TED
- * Besoins spécifiques
- * Intervention auprès de cette clientèle

L'ACTIVITE AURA LIEU LE vendredi 3 décembre de 13 h à 16 h 30 à la salle Dolan au Centre de Réadaptation en Déficience Intellectuelle, 20 Ave Côté, Montmagny.

Bien vouloir vous inscrire avant le 1er décembre 2010 en communiquant avec Mme Nancy Bernard, adjointe administrative au CSSS de Montmagny-L'Islet au numéro suivant : 418-248-2573 poste 6086. ☺

LES DÉBROUILLARDS

La chronique
drôlement scientifique
des 9 à 14 ans

lesdebrouillards.com

EXPÉRIENCE >>>

CANON À AIR

Le gadget idéal pour décoiffer tes amis à l'école ou à la maison!

1

Trace un cercle pointillé à l'aide du crayon-feutre noir sur le fond de la poubelle. Ton cercle devrait occuper les deux tiers de la surface de la poubelle. Ensuite, coupe le fond de la poubelle avec l'exacto en suivant le pointillé.



Découpe un carré dans le rideau de douche, assez grand pour dépasser l'ouverture de la poubelle. Installe le carré par-dessus l'ouverture et enroule un élastique autour. Assure-toi de bien tendre le rideau de douche en tirant sur les extrémités.

2



3

Fixe une corde ou du ruban de tissu aux deux extrémités de la poubelle en te servant des vis et du tournevis. Cela te permettra de manipuler plus aisément ton canon à air et de le fixer autour de ton épaule.



4

Dépose un verre de styromousse sur la tête d'un ami. Recule de quelques pas, dirige l'ouverture de la poubelle vers le verre et frappe sur la membrane de plastique, comme si tu jouais du tambour. De l'air sortira de l'ouverture et fera tomber le verre déposé sur la tête de ton ami.

Pour faire la photo, nous avons utilisé une machine fumigène. Ainsi, on visualise mieux l'air sortant de la poubelle.



- poubelle en plastique de format moyen
- crayon-feutre permanent noir
- exacto
- rideau de douche en plastique transparent
- ciseaux
- gros élastique muni de crochets (soudou)
- corde ou ruban de tissu
- 2 vis
- tournevis
- machine fumigène (facultatif)



Que se passe-t-il?

L'air existe partout autour de toi. Le canon permet de créer des vortex miniatures. Un vortex est un tourbillon d'air allant à une vitesse supérieure à celle de l'air ambiant.

Le principe physique est simple: en frappant la membrane de plastique, on déforme le volume d'air de la poubelle. Cela produit des tourbillons d'air, qui sont propulsés à une dizaine de mètres. L'effet est spectaculaire et très précis puisqu'il est possible d'éteindre une chandelle au loin et même de décoiffer un ami!

Si tu veux voir l'anneau d'air se déplacer, ajoute de la fumée condensée, avec une machine fumigène. Le canon à air est inoffensif, même si parfois les gens en ont peur!

Une chose est sûre: aucun risque de manquer de munitions!

Merci à la Débrouillarderie Noémie Leclerc
Texte: Yannick Bergeron
Photos: Laurence Labat
Illustrations: Jacques Goldstyn

Pour en savoir plus sur les magazines Les Débrouillards et Les Explorateurs, consulte nos sites: lesdebrouillards.com & lesexplos.com

Joyeuses Fêtes à tous les débrouillards!

Noël: cadeaux, famille, réjouissance et aussi solitude...

Pour la plupart d'entre nous, Noël signifie la joie et les rencontres familiales avec de nombreux plats. Pour d'autres, Noël est lourd à porter. Pouvez-vous imaginer être seul à Noël ? C'est pourtant une pensée douloureuse qui est réellement vécue par des milliers de gens. La journée de Noël est d'autant plus souffrante car il s'agit d'une fête familiale.

Pour ces gens, les bénévoles écoutants de Tel-Écoute du Littoral se mobilisent afin d'offrir une oreille attentive durant la période des Fêtes.

OUVERT DURANT LE TEMPS DES FÊTES ANONYME, CONFIDENTIEL ET GRATUIT

Lundi au vendredi : 18h à 3h du matin

Samedi et dimanche : midi à 3h du matin

Besoin de parler, d'une présence téléphonique ?

Tel-Écoute du Littoral est là pour vous.

TEL-ÉCOUTE : 418-248-4445

ou 1-877-559-4095 ☎

Sudoku

				2			6
		9					
	7	1		3		4	5
5					8		
		3		9		1	
			6				4
4		5		1		7	9
						5	
8			4				

Difficile

Sudoku

7	6	4	8	2	9	5	1	3
9	8	3	1	5	4	7	6	2
5	1	2	3	7	6	4	9	8
4	7	6	5	3	2	1	8	9
1	3	9	4	8	7	2	5	6
2	5	8	9	6	1	3	7	4
3	4	7	8	1	8	9	2	5
6	2	5	7	9	3	8	4	1
8	9	1	2	4	5	6	3	7

Solution_ octobre 2010



Produits de carton ondulé
Emballages de protection spécialisés
Petites et grandes quantités

203, chemin Morigeau
Saint-François de Montmagny

www.emballageslm.com

Tél. : 418-259-7710 | Fax : 418-259-7013
Tél. : 1-866-259-7710 | Fax : 1-866-259-0909

Le Café du Havre

Nous sommes fermés pour la saison hivernal

Merci à notre distinguée clientèle qui nous a encouragés lors de la saison 2010.

Le Personnel et la Direction profitent de cette occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes!

259-2953
120, rue de la Marina - Berthier-sur-Mer

2010 décembre

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
<p>le Comité d'embellissement vous souhaite de Joyeuses Fêtes!</p> 			1	2	3 Bac bleu 	4
5	6 Réunion du conseil	7	8 Réunion des Fermières 19h30	9 Dîner de Noël des Fermières restaurant l'Arrêt-Stop 11h30 	10	11
12  Tombée du journal Écho	13	14	15 Dîner de Noël du Club de l'Âge d'Or 11h00 restaurant l'Arrêt-Stop	16	17 Bac bleu 	18
19	20	21	22	23	24	25 JOYEUX NOËL  Vidanges lundi 27
26	27  Vidanges lundi 27	28	29	30	31 Fin de l'année! Bac Bleu lundi 3 janvier 	
	 Bac bleu lundi 3 janvier			Fêtez prudemment!		 Sécurité routière

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 1er novembre 2010, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, maire, messieurs Fernand Bélanger, Mario Marcoux, Rénaud Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance
APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 octobre 2010 excepté la résolution no 191-2010 qui concerne la soumission sur invitation pour le déneigement de l'entrée chamberland, du poste d'assainissement des eaux usées à morigeau et du chemin que certains appellent «poirier» que monsieur le maire n'a pas voulu signer faute d'une demande écrite des résidents du chemin Poirier

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 octobre 2010 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 octobre 2010 soit accepté tel que déposé excepté la résolution No 191-2010 qui concerne la soumission sur invitation pour le déneigement de l'entrée Chamberland, du poste d'assainissement des eaux usées à Morigeau et du chemin que certains appellent «Poirier» que monsieur le Maire n'a pas voulu signer faute d'une demande écrite des résidents du chemin Poirier.

LISTE DES REVENUS D'OCTOBRE 2010

Amendes perçues	1 429,30
Bacs (vert et bleu).....	190,00
Badminton.....	90,00
Bar.....	1 262,21
Capital + intérêts recherche en eau Berthier-sur-Mer.....	5 331,47
Commandite tire de tracteurs.....	700,00
Cylindre vendu à la municipalité de Berthier-sur-Mer.....	45,15
Fax.....	12,39
Location de salle.....	420,00
Loyer.....	1 610,00
Magasin sous-sol.....	47,89
Permis.....	190,00
Programme résidentiel Mieux consommer.....	2 295,00
Remboursement analyses d'eau.....	948,15
Remboursement de taxes MAPAQ.....	46,33
Remboursement frais de poste, journal l'Écho.....	153,12
Subvention pour service incendie.....	1 000,00
TOTAL:	15 771,01

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2010

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy
ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

○	Dépanneur Ultra, essence et divers.....	719,62
○	Fernand Bélanger, remb. facture local de la fabrique.....	82,18
○	FQM, cours formation (Jean-Yves Gosselin).....	293,48
○	Garage services Mario Tech inc., 1 caisse Red-Bull (soirée country).....	45,00
○	Hydro-Québec, électricité:	
○	Caserne incendie.....	244,33
○	Log. 536 concierge.....	105,49
○	Garage.....	438,46
○	Compteur d'eau St-Pierre.....	27,44
○	Parc Olivier Tremblay.....	48,34
○	Enseigne 4-chemins.....	28,29
○	Poste assainissement Morigeau.....	179,76
○	Poste surpresseur St-Pierre.....	188,04
○	Pavillon Bédard.....	42,14
○	Maison de la Paroisse.....	408,60
○	Presbytère.....	103,04
○	2, 5e Rue Est.....	36,83
○	Loisirs.....	284,62
○	Usine d'eau potable.....	3 166,41
○	Loisirs.....	1 850,63
○	Poste assainissement village.....	3 253,73
○	Éclairage public.....	675,73
○	Jean-Guy April, remb. factures achat matériel (local Fabrique).....	11 081,88
○	Les Internationaux de traîneaux à chiens, contribution municipale.....	260,70
○	Ministre des Finances, 2e versement Sûreté du Québec.....	100,00
○	Ministre des Finances, 2e versement Sûreté du Québec.....	72 751,00
○	Posage de planchers Jolin inc., pose de prélat - local de la fabrique.....	252,84
○	Postes Canada, envoi journal l'Écho + circulaires.....	336,08
○	Roger Blais, remb. frais déplacement 108 km.....	39,96
○	Telus Mobilité, cellulaires.....	58,24
○	Telus, service et interurbains:	
○	Loisirs.....	134,10
○	Surpresseur St-Pierre.....	171,29
○	Bureau.....	424,95
○	Garage, service incendie.....	176,06
○	Usine d'eau potable.....	387,14
○	Loisirs.....	134,13
○	Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté septembre 2010.....	1427,67
○	Transport Adapté Vieux Quai, transport adapté septembre 2010.....	248,37
○	Vidéotron, câble Loisirs.....	47,83
○	Yves Laflamme, maire, remb. frais déplacement 121 km.....	44,77
○	Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2010.....	6 500,89
○	Revenu Canada, remise d'octobre 2010.....	2 849,45
○	CARRA, remise d'octobre 2010.....	179,34
○	Fabrique St-François, loyer bibliothèque nov. 2010 + ajustement oct. 2010.....	450,00
○	ABA Construction, travaux effectués au couvent pour le local de la Fabrique.....	5 439,45
○	ADF Diesel, thermostat balai de rue.....	46,86
○	Air Liquide, location bouteilles.....	32,51
○	Aquatech, gestion et exploitation:	
○	Usine d'eau potable.....	5 708,66
○	Ass. eaux usées.....	1 392,66
○	Ass. eaux usées.....	7101,32
○	Aréo-Feu, matériel service incendie.....	1 368,87
○	Arpentage Côte-du-Sud:	
○	Description technique développement résidentiel.....	3 047,63
○	Honoraires professionnels subdivision cadastrale et piquetage	
○	(développement domiciliaire).....	6 939,50
○	Bergor, amortisseur (balai mécanique).....	9987,13
○	Bergor, amortisseur (balai mécanique).....	130,88
○	Béton Montmagny, 2,5 verges de béton à 165\$ (trottoirs).....	465,62
○	Bureautique Côte Sud, papeterie, contrat service photocopieur.....	169,94
○	Camions Sterling de Lévis, pièces équipement.....	191,89
○	Canadian Tire, ventilateur pour le local de la fabrique.....	34,98
○	Club d'athlétisme Lavironde, contribution municipale.....	100,00
○	Construction BML:	
○	11,97 t.m. asphalte à 66,85\$/t.m.....	903,21
○	6,89 t.m. d'asphalte à 73,65\$/t.m.....	572,79
○	6,89 t.m. d'asphalte à 73,65\$/t.m.....	1 476,00
○	CWA, vérification et maintenance 2 pompes eaux usées.....	733,69
○	Cytech Corbin, réparation (usine d'eau potable).....	52,29
○	Distribution Steeve Blais, matériel entretien (M. Paroisse).....	118,86
○	Dominique Marois, remb. factures:	
○	Fournitures sous-sol.....	284,08

Forfait sept-oct.....	270,00	
Cellulaire	70,00	624,08
École La Francoière:		
Soutien financier au remplacement des équipements pr les jeunes	200,00	
Contribution à la brigade scolaire 2010-2011	350,00	550,00
Fortin Sécurité Médic, matériel (garage).....		212,21
FQM, facturation Dicom.....		358,88
Garage Gilmyr, inspection SAAQ camion Mack		141,09
Hach Sales & Service Canada, pièce (usine d'eau potable).....		103,53
Hetek Solutions inc., matériel usine d'eau potable.....		155,29
Hewitt, pièces pelle rétrocaveuse.....		201,74
Jacques & Raynald Morin, essais et mise en opération dév. résidentiel.....		3 823,40
Jocelyne Noël, entretien bureau septembre et octobre		195,00
John Meunier, micro sable usine d'eau potable.....		1 709,82
Kemira, 18 010 kg à 0,356 – Pass (usine d'eau potable).....		7 237,05
L. P. Tanguay, 1 243 litres de chlore à 0,47\$		659,43
L'Écho St-François, publicité octobre		705,00
Les Concassés du Cap:		
Enlèvement vidanges novembre 2010.....	4 974,09	
Transport conteneurs et disposition au site.....	3 448,25	8422,34
Les Entreprises F. M. Roy inc., traîne pour tire de tracteurs		395,06
Martineau Express, transport colis.....		11,18
Maxxam, analyses eau potable, eaux usées et autres.....		1 524,94
MRC de Montmagny:		
Récupérateur d'eau	86,48	
Tonnage septembre	610,58	
Avis public rôle d'évaluation.....	40,69	737,75
Municipalité Berthier-sur-Mer, entraide incendie.....		89,00
Pagenet, service téléavertisseurs service incendie		227,07
Peinture Guy Leblanc et Fils, tirage de joints + matériel – local de la Fabrique.....	2 178,49	
Pétroles J.B, 524,3 litres huile à chauffage à 0,7009		414,79
Pharmacie Vincent Lamonde Boulet, eau déminéralisée (usine eau potable).....		14,76
Philiat Blais & Fils:		
1 voyage de sable – bris d'aqueduc	101,59	
Location compresseur Loisirs.....	56,44	158,03
Philippe Gosselin et ass., 1 160,6 litres de diesel à 0,8875.....		1 162,64
Pièces d'autos Carquest, pièces d'équipements (garage)		850,53
Pièces d'autos GGM, pièces camion Ford.....		161,13
Praxair:		
3047 m3 à 0,3919 oxygène (usine d'eau potable).....	1 358,77	
Location réservoir oxygène (usine d'eau potable).....	880,54	2 239,31
Réal Huot inc., matériel bornes fontaines.....		1 194,07
Récupération JB, location 2 conteneurs (local fabrique).....		812,70
Régie gestion matières résiduelles de la Mauricie, enfouissement sept. 2010		4 084,33
REM, pièces pour l'alternateur du camion Mack		187,22
Soc. coop. Agr. Riv. Sud, matériel divers:		
Pavillon Bédard	92,59	
Usine d'eau potable	183,37	
Loisirs	197,12	
Local de la Fabrique	1 309,51	
Voirie.....	195,52	
Service incendie.....	62,60	2040,71
Spécialité Ressort inc.:		
Pièces camion Ford.....	628,48	
Pièces camion Mack	150,94	779,42
Tourisme Chaudière-Appalaches, renouvellement adhésion 2011		282,19
Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, honoraires professionnels:		
Dossier expropriation	1 812,12	
Service première ligne	566,58	2378,70
Weed Man, service d'aération par carottage.....		718,97
TOTAL:		172 961,44

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

REFINANCEMENT DE 2 RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

Le directeur a signifié au Conseil municipal, le 12 juillet 2010 et le 4 octobre 2010, que la Municipalité aurait deux règlements d'emprunt à refinancer à la séance régulière du 1er novembre 2010.

Le premier règlement d'emprunt à refinancer s'élève à 28 354\$ et vient à échéance le 23 novembre 2010. Ça concerne le 3^e financement des eaux usées (règlement no 157-1997).

L'autre règlement d'emprunt à refinancer s'élève à 245 200\$ et vient à échéance le 20 décembre 2010. Ça concerne les honoraires professionnels pour la conception de l'usine d'eau potable (règlement no 194-2003). Le directeur rappelle aux élus que la Municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud défraie 31% de cet emprunt.

Étant donné que le règlement d'emprunt de 28 354\$ est de moins de 100 000\$, le ministère des Finances a décidé de le concilier avec l'autre et ce, dans le but d'avoir un meilleur taux. Donc, le refinancement total va s'élever à 273 500\$.

Le ministère des Finances va communiquer les résultats des soumissions publiques dans la journée du 1^{er} novembre 2010 et la Municipalité va devoir adopter des résolutions à la séance régulière du 1^{er} novembre 2010.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Rénaud Roy,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de la Caisse Desjardins de la Rivière-du-Sud et Berthier-sur-Mer pour son emprunt de 273 500\$ par billet en vertu des règlements d'emprunt numéros 157-1997 et 194-2003 au pair, échéant en série cinq (5) ans comme suit:

15 100 \$	3,19 %	9 novembre 2011
15 700 \$	3,19 %	9 novembre 2012
16 200 \$	3,19 %	9 novembre 2013
16 800 \$	3,19 %	9 novembre 2014
209 700 \$	3,19 %	9 novembre 2015

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré.

Au pair signifie de valeur égale, donc pas de frais d'escompte.

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud souhaite emprunter par billet un montant total de 273 500\$:

règlements numéros	pour un montant de \$
157-199	728 300
194-2003	245 200

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger,

APPUYÉ par monsieur Ernest Lachance,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 273 500\$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 157-1997 et 194-2003 soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire M. Yves Laflamme et le secrétaire-trésorier M. Yves Laflamme;

QUE les billets soient datés du 9 novembre 2010;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit:

2011.	15 100\$
2012.	15 700\$

2013.	16 200\$
2014.	16 800\$
2015.	17 200\$ (à payer en 2015)
2015.	192 500\$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le(s) règlement(s) d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 9 novembre 2010), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros 157-1997 et 194-2003, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

HORAIRE PROPOSÉ AUX ÉLUS

Le directeur présente aux élus un horaire pour les réunions à venir. Évidemment, les séances de travail en comité sont flexibles et peuvent se déplacer.

1 ^{er} novembre	Séance régulière publique
15 novembre	Discours de monsieur le Maire sur le budget publique
29 novembre	Réunion en comité
6 décembre	Séance régulière publique
13 décembre	Adoption du budget publique

Il va falloir prévoir, d'ici l'adoption du budget, une ou deux séances de travail en comité pour la préparation du budget.

L'horaire proposé par le directeur convient aux élus.

AVIS DE CONVOCATION À L'AUDIENCE (À TITRE INFORMATIF)

Concernant le dossier «Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, partie expropriante, et Yvonne Morin, partie expropriée», le Tribunal administratif du Québec convoque les parties en cause à une audience qui débutera le 16 novembre 2010 à 9 h 30, à l'Hôtel-Motel Complexe 232, au 205 chemin des Poirier à Montmagny et se poursuivra à des dates ultérieures si nécessaire.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

La firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay, avocats, présente un compte d'honoraires pour services professionnels rendus pour la période se terminant le 30 septembre, relativement aux dossiers suivants:

- Dossier d'expropriation 1 812,12\$ taxes incluses
- Service Première ligne 566,58\$ taxes incluses

Autorisez-vous le directeur à payer ces honoraires? Une copie détaillée de ceux-ci est remise à chacun des élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur général à payer les honoraires professionnels au montant de deux mille trois cent soixante-dix-huit dollars et soixante-dix sous (2 378,70\$) taxes incluses à la firme «Tremblay, Bois, Mignault, avocats» pour services professionnels rendus.

ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE

Le terrain de jeux emprunte depuis plusieurs années, à l'école La Francolière, de l'équipement nécessaire à l'animation des jeunes pendant l'été. Hors, il a été constaté la perte de pièces d'équipement et l'usure générale du matériel prêté.

L'école demande à la Municipalité à l'aider financièrement à remplacer ces équipements. Selon leur évaluation, une somme de 200\$ suffirait.

CONSIDÉRANT QUE du matériel emprunté à l'école La Francolière est manquant à la remise;

CONSIDÉRANT QUE le matériel prêté par l'école La Francolière s'use plus vite;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'accorder un dédommagement de deux cents dollars (200\$) à l'école La Francolière.

NOMINATION D'OFFICIERS AU SERVICE INCENDIE

Monsieur Jacques Théberge, chef-pompier de la brigade incendie de St-François/St-Pierre, recommande au Conseil municipal de nommer officiers les pompiers suivants:

monsieur Dany Corriveau et monsieur Karl Théberge

CONSIDÉRANT QUE les adjoints du chef-pompier sont nommés par le Conseil municipal et ce, sous la recommandation de celui-ci;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme messieurs Dany Corriveau et Karl Théberge comme adjoints au chef-pompier;

QUE cette nomination soit immédiate.

À titre informatif, le chef-pompier a avisé le directeur général que monsieur Étienne Blais renonçait à son poste d'officier, faute de temps. Toutefois, il va demeurer pompier

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE

Le fonctionnaire au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine qui avait le dossier du presbytère entre ses mains n'est plus là. Il a été remplacé par une autre personne, soit monsieur Mauricio Fuentes Riquelme. Ce dernier veut que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud lui confirme, par résolution, que messieurs Luc Fontaine architecte chez «Les Architectes Fontaine et Gauthier» et Jean-Yves Parent de «Immeuble Populaire du Québec inc.» sont mandatés par la Municipalité pour le rencontrer de façon officielle.

ATTENDU QUE le fonctionnaire qui s'occupait du dossier concernant le réaménagement du presbytère n'est plus en poste au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;

ATTENDU QUE le remplaçant s'appelle monsieur Mauricio Fuentes Riquelme;

ATTENDU QUE monsieur Riquelme veut se faire confirmer par voie de résolution que la Municipalité mandate par rapport à ce projet pour le rencontrer;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate officiellement monsieur Luc Fontaine, architecte chez «Les architectes Fontaine et Gauthier» et monsieur Jean-Yves Parent de «Immeuble Populaire du Québec inc.» comme les personnes autorisées à le rencontrer.

ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE/BRIGADE SCOLAIRE

Afin de permettre l'achat de matériel en lien avec la brigade scolaire et d'offrir aux élèves quelques récompenses pendant l'année scolaire, l'école sollicite une contribution financière auprès de la Municipalité de l'ordre de 350\$.

ATTENDU QUE la brigade scolaire de l'école La Francolière fait de l'excellent travail et qu'il est important de le souligner;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'allouer une aide financière de trois cent cinquante dollars (350\$) à la brigade scolaire de l'école La Francolière.

ENTENTE RELATIVE À L'OPÉRATION D'UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DANS UN LOCAL SIS À LA SACRISTIE

Le directeur remet aux élus une copie de l'entente entre la Fabrique et la Municipalité concernant l'occupation d'un local à la sacristie par la bibliothèque du Rocher.

Autorisez-vous monsieur le Maire et le directeur à signer ladite entente?

CONSIDÉRANT QUE le bail locatif de la bibliothèque du Rocher est arrivé à terme à la fin du mois de septembre 2010;

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entente est intervenue entre la Municipalité et la Fabrique concernant la location d'un local à la sacristie pour la bibliothèque du Rocher;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général et monsieur le Maire à signer ladite entente.

ADHÉSION À TOURISME CHAUDIÈRE-APPALACHES POUR 2011

Est-ce que la Municipalité désire renouveler son adhésion à Tourisme Chaudière-Appalaches pour l'année 2011? Le coût est de 250\$ plus taxes.

À titre informatif, la Municipalité adhère à Tourisme Chaudière-Appalaches depuis plusieurs années.

CONSIDÉRANT QUE Tourisme Chaudière-Appalaches est une belle fenêtre pour faire connaître notre région;

CONSIDÉRANT QUE le tourisme procure beaucoup d'emplois directs et indirects dans notre région;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de renouveler son adhésion pour 2010 à Tourisme Chaudière-Appalaches.

POMPE POUR USINE D'EAU POTABLE

Une pompe est à remplacer au sous-sol de l'usine de filtration d'eau potable.

Vous avez deux propositions:

1- Pompaaction

2- Rem

Le directeur n'a aucune connaissance dans le domaine. Aussi, vous remet-il les documents afin que vous puissiez prendre une décision.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal décide de faire vérifier l'état de la pompe par Réparation Électrique Montmagny (REM);

QU'elle soit démontée par les employés municipaux et qu'elle soit apportée chez REM par eux;

QU'elle soit réparée par REM si elle est réparable;

QU'elle soit remplacée par une neuve si elle n'est pas réparable, toujours par REM.

BARRIÈRE SUR LE CHEMIN DE L'AQUEDUC

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a demandé l'année dernière au ministère des Transports de venir constater de visu l'étroitesse des ponts sur le chemin de l'Aqueduc par rapport à l'équipement agricole qui doit les utiliser. Ça a été fait et le ministère a convenu de faire des correctifs, par exemple en installant des gardes de pont amovibles. Ça devrait être fait cet automne. Actuellement, il y a une barrière de 16 pieds de large qui bloque l'accès au premier pont et ce, dans le but de permettre l'accès aux propriétaires.

Avec l'élargissement des gardes de pont, un des propriétaires du secteur suggère de déplacer la barrière, de l'agrandir à 24' de large et qu'elle ait 2 battants. Un croquis est joint à cette proposition afin de bien illustrer la problématique.

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports n'a pas encore réalisé les travaux concernant l'installation de gardes de pont amovibles sur chacun des trois ponts concernés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Marcoux

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide d'attendre que les travaux du ministère des Transports soient faits avant de faire quoi que ce soit avec la barrière.

PROPORTION MÉDIANE ET FACTEUR COMPARATIF (À TITRE INFORMATIF)

Le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire informe la Municipalité que sa proportion médiane et son facteur comparatif pour l'exercice financier 2011 seront:

	2011	2010	2009	2008
Proportion médiane	100%	92%	98%	101%
Facteur comparatif	1.00	1.09	1.02	.099

CLUB D'ATHLÉTISME LAVIRONDE

La campagne de levée de fonds du club d'athlétisme Lavironde est présentement en cours. L'objectif pour cette année est de recueillir 20 000\$. L'argent amassé servira à défrayer les coûts reliés à l'entraînement et à la participation aux compétitions régionales, provinciales et nationales qui se dérouleront tout au long de l'année.

Il est à souligner que 4 de ces athlètes sont de St-François.

À titre informatif, la Municipalité a versé l'année dernière une somme de 100\$ pour le club d'athlétisme.

CONSIDÉRANT QUE le club d'athlétisme Lavironde compte des athlètes sudfranciscois et sudfranciscoises;

CONSIDÉRANT QUE certains administrateurs sur le Conseil d'administration du club d'athlétisme Lavironde sont également de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de verser une aide financière de cent dollars (100\$) au club d'athlétisme Lavironde de Montmagny.

ACTIVITÉ DE PERFECTIONNEMENT

Le projet de loi 109 sur l'éthique et la déontologie en matière municipale s'inscrit dans la foulée des mesures gouvernementales pour mieux encadrer l'octroi des contrats municipaux.

Les objectifs du cours: «Lobbyisme et éthique: ça concerne au premier chef le directeur général» sont:

- distinguer les obligations en matière de lobbyisme et d'éthique
- avoir une compréhension juste de l'éthique et de la déontologie
- s'approprier les lois municipales en matière d'éthique et de conflit d'intérêts
- analyser le projet de loi 109 sur l'éthique et la déontologie en matière municipale

La durée du cours est de 6 heures et le coût pour les membres de l'ADMQ est de 215\$.

Est-ce que le Conseil municipal autorise le directeur à suivre cette formation?

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité va devoir adopter d'ici le 1er janvier 2011 une politique de gestion contractuelle;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise le directeur général à suivre le cours «Lobbyisme et éthique: ça concerne au premier chef le directeur général».

ÉCOLE LA FRANCOLIÈRE – COMITÉ DE PARENTS

L'école La Francolière cherche un représentant du Conseil municipal qui pourrait siéger sur le comité de l'école.

Qui, parmi les élus, est prêt à répondre favorablement à cette demande?

Leur première rencontre va avoir lieu mardi le 2 novembre prochain à 19 h00 à l'école.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne

monsieur Mario Marcoux pour siéger sur le comité de l'école La Francoière.

REMERCIEMENT

Le député de Montmagny-L'Islet a accordé une subvention de 1 000\$ au Service incendie de St-François pour l'amélioration de leur service en communication. Le chef-pompier aimerait que ce soit souligné par voie de résolution. Êtes-vous d'accord?

Depuis la tenue de la séance publique, la Municipalité a reçu un montant additionnel de 1 500\$ du député. Ce montant-là était aussi pour l'amélioration du service de communication. Donc, au total, deux mille cinq cents dollars (2 500\$) ont été reçus.

ATTENDU QUE cette aide financière de deux mille cinq cents dollars (2 500\$) a permis d'améliorer grandement le système de communication du service incendie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal et la brigade incendie vous remercient d'avoir recommandé favorablement notre demande d'aide financière auprès de votre collègue Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique.

RATIFICATION POUR DES TRAVAUX

Quelques travaux ont été exécutés sur un terrain appartenant à la Municipalité dans le secteur Morigeau.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud possède un terrain dont elle veut aménager une parcelle en parc et espace vert (lot no 3 475 559);

CONSIDÉRANT QUE la transformation de ladite parcelle de terrain va se faire petit à petit et en plusieurs phases;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal ratifie les travaux qui ont été faits à cet endroit qui est situé dans la zone IC1 et qui permet l'usage d'implantation de parc et d'espace vert.

Le conseiller monsieur Mario Marcoux est contre la ratification des travaux qui ont été faits à cette parcelle de terrain et il demande que ce soit indiqué au procès-verbal.

DEMANDE DE CONTRIBUABLES

Le 27 octobre 2010, une demande écrite a été déposée au bureau municipal par des contribuables résidant à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

La demande de ces résidents concerne le déneigement du secteur que certains ont baptisé: chemin Poirier.

Le Conseil municipal accuse réception de la demande. Une décision sera prise à une séance ultérieure.

INITIATIVES AGRICOLES DE PRÉVENTION RÉCOMPENSÉES PAR L'UPA DE LA CÔTE-DU-SUD

Le Peuple Côte-Sud va publier dans son édition du 4 novembre 2010 une page couleur avec les entreprises qui se sont démarquées en prévention de la sécurité agricole organisée par la Fédération de l'UPA Côte-Sud.

Il y a 4 récipiendaires dans notre région dont un de St-François qui s'est démarqué par «La sécurité de la voie publique»: monsieur Jean-Yves Gosselin.

Est-ce que la Municipalité veut contribuer à cette publication?

Le coût pour un espace carte d'affaires est de 95\$.

La Municipalité décide de ne pas réserver d'espace de carte d'affaires. Elle préfère féliciter le principal intéressé directement et par la voie de *l'Écho de St-François*.

PRÉSENTATION ET APPROBATION DU BUDGET 2011 DE L'O.M.H. DE ST-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

Le directeur présente aux élus le budget 2011 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Celui-ci a été approuvé par la Société d'Habitation du Québec. Maintenant, c'est au tour de la Municipalité de l'approuver.

La répartition du déficit n'a pas changé:

90% est assumé par la S.H.Q.

10% est assumé par la Municipalité

Pour 2010		Pour 2011	
S.H.Q.	113 661\$ (90%)	S.H.Q.	97 926\$ (90%)
Municipalité	12 629\$ (10%)	Municipalité	10 881\$ (10%)
Déficit total:	126 290\$	Déficit total:	108 807\$

Une copie un peu plus détaillée du budget 2011 de l'Office est remise par le directeur aux élus.

L'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud rapporte en taxes pour 2011 à la Municipalité 46 615\$. Donc,

Déficit 2011 (10%) = - 10 881\$
Taxes perçues = + 46 615\$
35 734\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud approuve le budget 2011 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud;

QU'une copie de cette résolution soit remise au directeur de l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, monsieur Clermont Rousseau.

VARIA

A) Prolongement de la ligne électrique dans le nouveau développement domiciliaire

Le propriétaire au 6, 2e Rue Ouest n'est pas encore raccordé. Il a quitté son logement à la fin du mois d'octobre pour demeurer dans sa résidence. Hors, il n'a toujours pas d'électricité et le temps froid arrive.

Le directeur va faire des pressions. Actuellement, on est en attente de la signature du représentant de la société Telus Communication. Ces actes bureaucratiques retardent énormément le travail sur le terrain, c'est-à-dire le plantage des poteaux et le montage des lignes. Comme alternative, la Municipalité va fournir une génératrice au nouveau propriétaire qui n'a pas à subir ces irritants.

PÉRIODE DE QUESTIONS

A) Il est question de responsabilité quant à la mauvaise installation d'un drain dans le développement domiciliaire.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Fernand Bélanger

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit ajournée au lundi 15 novembre 2010 à dix-neuf heures et trente minutes pour, entre autres, permettre la présentation du discours du Maire sur la situation financière de la Municipalité tel que l'exige l'article 955 du Code municipal.

La séance régulière a été ajournée à vingt et une heures.

Adopté unanimement

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén. / Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

LES FONDATIONS



9191-4111 Québec Inc.

Bruno Forgues, propriétaire Tél.: 418-259-2709
Télec.: 418-472-0505
email: lesfondationsbaf@videotron.ca

Entrepreneur Spécialisé • Fondations résidentielles et commerciales

163, chemin St-François Est, St-François de Montmagny, Qc G0R 3A0



**Nos Meilleurs Voeux
de la Saison
et Bonne Année !**

**GHISLAIN
VÉZINA**
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
Industriel Commercial Résidentiel



Magasin de matériel électrique
418 234-1360
3, du Bassin Sud, Montmagny • RBO: 8310-7359-06

Merci à nos membres

Merci toutes celles et ceux présents à l'assemblée générale des membres du journal communautaire *L'Écho de Saint-François* et à vous qui avez déjà renouveler votre carte de membre pour l'année 2010-2011.



Membre organisme

Centre Gyn Santé (N)

Membre individuel

Sylvie Lemieux (N)
Gaëtan Gendron (N)
Aurèle Gendron (N)
Denis Rémillard (N)
Suzanne Mercier (N)
Louissette Pellerin (N)
Michel Lamonde (N)
Lise Blais (N)
Colette Boutin (N)
Nicole L. Couture (N)
Rosaire Couture (N)
Léo Picard (N)
Juliette Vézina (N)
Raynald Laflamme (N)
Monique Laliberté (N)
Camille Laliberté (N)
Lorraine Lamonde (N)

Jean Gendron (N)
Nicole Rémillard (N)
Dominique Butreau (N)
Sonia Girard (N)
Marie-Claude Breton (N)
Yvan Corriveau (N)
Denis Blais (N)
Pierre Cauffopé (N)
Christiane Bombardier (N)
Jacques Boulet (N)
Lucille Kirouac (N)
(N): Nouveau membre



**Toute notre
équipe vous
souhaite un très
joyeux temps
des fêtes!**

**Tous nos
meilleurs voeux
de santé pour
la nouvelle année!**

**Vincent Lamonde Boulet
Pharmacien-propriétaire**

542, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud
418 259-7728

membre affilié à **Proxim**

•• LA PLANIFICATION FISCALE DE FIN D'ANNÉE



La fin de l'année approche à grands pas, d'où l'importance de revoir sa planification financière pour s'assurer que les points importants ont été considérés. Voici donc quelques conseils pour vous aider à bien préparer votre planification fiscale de fin d'année.

Transfert de placements pour cotiser au REER

Il est toujours possible d'effectuer ses cotisations au REER en y transférant des placements plutôt qu'en y versant de l'argent. Toutefois, dans ce cas, le cotisant est présumé disposer de ses placements à la juste valeur marchande. Il ne faut jamais faire un tel transfert avec des placements ayant perdu de la valeur puisque, dans un tel cas, la perte n'est pas déductible fiscalement. Il est alors préférable d'en disposer sur le marché afin que la perte en capital soit reconnue, quitte à réinvestir le produit de disposition dans un REER.

Le REER après 71 ans

Lorsque le bénéficiaire d'un REER a eu 71 ans dans l'année, le 31 décembre est la date limite pour lui ou son conjoint pour cotiser à un REER dont il est bénéficiaire. Ainsi, une personne qui a eu 71 ans dans l'année et qui veut cotiser le maximum à son propre REER devrait cotiser, au plus tard le 31 décembre, un montant égal à ses droits inutilisés, plus ses droits prévus pour l'année suivante, plus 2 000 \$ (si on prévoit des droits REER pour les années futures) quitte à réclamer la déduction dans les années futures.

Cotiser au REER de son conjoint

Pour ceux qui cotisent au REER de leur conjoint, il est préférable de cotiser dans l'année civile plutôt que pendant les deux premiers mois de l'année suivante, surtout quand des retraits sont planifiés à court terme afin de respecter la règle des 3 années civiles durant lesquelles aucune cotisation ne doit être versée au REER du conjoint pour que le fractionnement soit profitable.

Planifier ses retraits REER

Dans certaines situations, il peut être intéressant d'examiner la possibilité de retirer partiellement un REER dans l'année courante où le taux marginal d'imposition est plus faible comparativement à l'année subséquente; cela peut être dû au fait que certains revenus de retraite (exemple : rente de la Régie des rentes du Québec) et de placements seront encaissés dans l'année subséquente.

Autres avantages de cotiser à un REER

En plus du remboursement d'impôt, une cotisation au REER peut permettre de profiter d'avantages fiscaux et de programmes sociaux additionnels puisque plusieurs crédits d'impôt sont reliés au revenu net qui peut être réduit par une cotisation à un REER. La baisse du revenu net peut ainsi permettre, à titre d'exemples, d'augmenter les prestations pour enfants, les crédits pour TPS/TVQ, le remboursement d'impôts fonciers ou encore permettre d'éviter le remboursement d'une partie de la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) ou des prestations d'assurance-emploi.

Cotiser au REER même avec un revenu très faible

Même si votre conjoint a très peu de revenus et ne paie pas d'impôts, il peut être intéressant qu'il cotise à son REER pour réduire ou annuler son revenu net. Vous pourrez ainsi réclamer l'exemption pour conjoint à charge. Conséquemment, la cotisation au REER pourrait se traduire par une épargne fiscale significative.

Retraits des REER sans imposition

À certaines conditions, des retraits REER peuvent être effectués sans imposition dans deux situations bien précises : pour l'acquisition d'une première résidence au cours des 5 dernières années, dans le cadre du Régime d'accession à la propriété (RAP), ou pour le paiement d'études postsecondaires à temps plein du bénéficiaire ou de son conjoint, dans le cadre du Régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP).

Centre de services de Berthier-sur-Mer

47, rue Principale Est
Berthier-sur-Mer (Québec) G0R 1E0
418 259-7795

Centre de services de Saint-François

526, chemin Saint-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 3A0
418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services Saint-Pierre-du-Sud

689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com



Desjardins
Caisse de la Rivière du Sud
et Berthier-sur-Mer